

**Aide à l'achat pour vélo avec ou
sans assistance électrique
- Loos-en-Gohelle -**

***Dossier de demande de subvention
2024***



- Critères et conditions d'attribution -

Dans le cadre du développement de sa politique mobilité, la ville de Loos-en-Gohelle souhaite encourager la pratique du vélo comme mode de déplacement quotidien des loossois.es par le biais d'une « prime à l'achat de vélo ». Cette aide financière marque l'engagement de la commune en faveur du développement sur son territoire, d'un mode de **transport à la fois économique, écologique et bon pour la santé** et s'inscrit résolument dans une politique de mobilité bas carbone.

Montant des aides

Loos-en-Gohelle propose ainsi deux types de subventions ouvertes à l'ensemble des habitants de la commune et ceci sans conditions de revenus :

- Aide à hauteur de 50% du montant TTC d'achat d'un vélo classique neuf ou d'occasion avec un plafond à 100€
- Aide à hauteur de 30% du montant TTC d'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou reconditionné avec un plafond à 150€

Typologie de vélos concernés

- Les vélos classiques neufs ou d'occasion (standards, VTT, pliants)
- Les vélos à assistance électriques neufs ou reconditionnés [respectant la norme française NF EN 15194]
- Sont exclus du dispositif d'aides : les gyropodes, trottinettes électriques ou non, draisienne, BMX, vélos de pistes.

Conditions d'attributions

- Avoir sa résidence principale à Loos-en-Gohelle.
- Aide limitée à une seule demande par foyer.
- Présenter une facture de moins de trois mois à partir du 1^{er} décembre 2024.
- L'achat devra avoir été réalisé dans un magasin situé sur le Pôle Métropolitain de l'Artois.
- Les vélos d'occasion ou reconditionnés devront avoir été achetés dans des magasins de revente professionnels ou associations et devront avoir été marqués contre le vol. Un justificatif d'achat type facture devra être fourni au même titre que les vélos neufs.
- Les vélos d'une taille de moins de 24 pouces ne sont pas financés.
- Le matériel financé ne pourra être revendu dans les trois ans suivant la demande d'aide sous peine de se voir retirer l'aide.

Demande possible jusqu'à épuisement du budget du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Dossier de demande de subvention pour l'achat d'un vélo

Dossier à transmettre par e-mail : mathilde.fossier@loos-en-gohelle.fr ou directement à envoyer à la Mairie de Loos-en-Gohelle : Place de la République, 62750 LOOS-EN-GOHELLE

Nom :

Prénom :

Date de naissance : /..... /.....

Adresse :

Code Postal :Commune :

Téléphone : /..... /..... /..... /.....

E-mail :@.....

Type de matériel envisagé ou acheté :

- Vélo mécanique (sans assistance électrique) neuf
- Vélo mécanique (sans assistance électrique) d'occasion
- Vélo à assistance électrique neuf
- Vélo à assistance électrique d'occasion

Prix du vélo en TTC (Toutes Taxes Comprises) :€

Pièces à joindre au dossier :

- L'engagement sur l'honneur (Annexe 1)
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (justifiant d'une résidence principale sur le territoire de Loos-en-Gohelle)
- Le questionnaire « mobilité » (Annexe 2)
- R.I.B (avec IBAN)
- Facture de moins de trois mois et éditée à compter du 1^{er} mai (le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et à ce titre, il ne peut se substituer à une facture d'achat)
- Copie du certificat d'homologation NF EN 15194 (pour les vélos à assistance électrique)

Votre nom et votre adresse doivent figurer sur la facture et doivent être identiques aux informations figurant sur votre RIB et votre justificatif de domicile.

- Annexe 1 -

Lettre d'engagement sur l'honneur du bénéficiaire

Je soussigné(e).....

Bénéficiaire de la subvention de la ville de Loos-en-Gohelle pour l'acquisition d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique, m'engage sur l'honneur à :

- Ne percevoir qu'une seule subvention par foyer,
- Ne pas revendre le véhicule acquis avec cette aide pendant une durée de 3 ans, sous peine de devoir restituer la participation financière allouée par la ville de Loos-en-Gohelle
- Répondre aux éventuelles enquêtes qui pourraient m'être adressées par la ville de Loos-en-Gohelle et visant à évaluer l'effet du dispositif sur la pratique du vélo
- A utiliser, dans la mesure du possible, le vélo nouvellement acquis, pour mes déplacements quotidiens (trajets domicile-travail, courses etc.).

Atteste l'exactitude des informations transmises dans le dossier de subvention.

Fait à :

Le : ... /... /...

Signature :

- Annexe 2 -

Questionnaire « mobilité »

Afin de poursuivre nos actions en faveur du vélo et de les rendre plus adaptées aux besoins des habitants, merci de remplir ce questionnaire sur vos habitudes de mobilités.

Ce questionnaire doit être rempli par la personne qui utilisera principalement le vélo.

1. Vous êtes :

Un homme Une femme Préfère ne pas répondre

2. Votre âge :

15-18 ans

18-28 ans

29-40 ans

41-60 ans

61 ans et plus

3. Vous êtes :

Agriculteur·trice exploitant·e

Artisan·e, commerçant·e, chef·fe d'entreprise

Cadre / Profession intellectuelle supérieure

Profession intermédiaire

Employé·e

Ouvrier·ère

Etudiant·e

Sans emploi

Retraité·e

En invalidité

4. Dans vos déplacements au quotidien, vous utilisez le plus souvent :

Les transports collectifs (bus, train, autopartage, covoiturage)

Les modes actifs (vélo, marche, trottinette)

Les 2-roues motorisés

La voiture individuelle

5. A quelle fréquence utilisez-vous le vélo ?
- Tous les jours ou presque
 - Au moins une fois par semaine
 - Au moins une fois par mois
 - Au moins une fois par an
 - Moins d'une fois par an
6. Vous disposez déjà :
- D'un vélo
 - D'un 2-roues motorisé
 - D'une voiture
7. Si vous disposez déjà d'un vélo, vous sollicitez cette aide pour la raison suivante :
- Pour acquérir un équipement plus performant dans le but d'utiliser le vélo pour vos déplacements du quotidien
 - Pour passer au vélo à assistance électrique
 - Pour équiper un autre membre de votre foyer d'un vélo
 - Autre, précisez :
8. Si vous disposez déjà d'un vélo, que comptez-vous faire de votre ancien équipement ?
- Le jeter dans une déchèterie reprenant les anciens cycles
 - Le donner à une association
 - Le conserver pour votre propre usage
 - Le donner à un proche
 - Le revendre
 - Autre, précisez :
9. Le vélo que vous avez acheté vous servira avant tout :
- Pour vos trajets domicile-travail, tous les jours ou presque
 - Pour vos trajets domicile-travail, de temps en temps
 - Pour vos usages quotidiens (courses, conduites etc.)
 - Pour vos balades ou un usage sportif
10. Auriez-vous fait cette acquisition sans l'existence de ce dispositif ? Oui Non
11. Si oui, auriez-vous acheté un vélo moins cher sans l'existence de ce dispositif ? Oui Non

12. En tant que cycliste ou futur cycliste sur le territoire, quels freins identifiez-vous à l'utilisation du vélo comme mode de déplacement quotidien ? Selon vous, quels aménagements ou dispositifs pourraient être mis en place pour lever ces freins ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les données recueillies dans ce questionnaire seront traitées de manière anonyme. Elles visent à l'amélioration des services de mobilité proposés par la commune de Loos-en-Gohelle.

L'ensemble des données collectées par le biais de ce formulaire sont traitées par la ville de Loos-en-Gohelle à des fins de gestion des demandes et des versements de subventions pour l'achat d'un vélo. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans et ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit de réclamation auprès de l'autorité de contrôle.